



ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Pour limiter la chaleur en ville,
faisons entrer de la fraîcheur, végétalisons



Afin d'adapter la ville au changement climatique et lutter contre les îlots de chaleur, il s'agit de renforcer la place du végétal, de l'eau et des surfaces non imperméabilisées dans l'aménagement. Il faut également veiller à l'orientation bioclimatique des logements ou bureaux et concevoir des espaces ouverts (de stationnement notamment) perméables, arborés ou équipés d'ombrières. En outre, les façades, les toits et les abords des bâtiments peuvent être végétalisés et les couleurs claires privilégiées.



Ce qui est en jeu pour notre santé

- Atténuer les effets des canicules à venir, plus fréquentes et plus longues, par l'optimisation de l'impact thermique de la végétalisation
- Concevoir un paysage urbain favorisant le bien-être et l'appropriation des espaces verts en jouant sur l'esthétique et l'organisation spatiale
- Réduire les surchauffes urbaines et prévenir tout effet indésirable de la chaleur sur la santé des populations

Points de vigilance

- Espèces végétales allergènes, toxiques, hébergeant des espèces animales indésirables
- Compostage amateur des déchets organiques (nuisances olfactives, présence de micro-organismes pathogènes...)
- Zones humides stagnantes favorables à la prolifération des moustiques tigres
- Arbitrage parfois délicat entre l'enjeu de densité et celui de la nature à ville
- Choix des essences, pour limiter le besoin supplémentaire en eau lié à la végétalisation

Ils l'ont fait en Occitanie

- **Nîmes** : création d'un parc urbain sur l'ancienne pépinière « Pichon » qui sera aménagée en traversée verte en cœur de ville
- **Ville de Toulouse** : opération mur fleuri
- **Ville de Montpellier** : permis de végétalisation

Chiffres-clés

- Passer de 5 à 30 arbres/ha réduit de 3°C la température à la surface du sol¹
- Une plantation disposée de manière adéquate permet d'économiser jusqu'à 10 % d'énergie dans l'habitat environnant²
- Les toitures vertes sont sources d'économies de climatisation de 15 à 20 %, essentiellement par effet d'isolation thermique²
- 10 % d'espaces verts en plus ferait économiser 94 millions €/an à la Sécurité Sociale (lié à l'asthme et à l'hypertension)³
- En Occitanie, un habitant sur deux sera potentiellement exposé à de fortes chaleurs à répétition dans les prochaines années⁴



Leviers d'actions

Planification : schéma de cohérence territoriale (SCOT) et plan local d'urbanisme (PLU)

- Prendre en compte l'exposition solaire et les phénomènes microclimatiques dans les choix de localisation et de conception des zones à urbaniser.
- Favoriser les formes urbaines et les aménagements préservant la circulation de l'air et limitant l'effet « canyon » des rues.
- Réduire les surfaces minéralisées et imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables afin de contribuer au maintien de la biodiversité et de la nature en ville (coefficient de biotope).
- Prescrire la végétalisation des espaces libres et de stationnement (de préférence en pleine terre), des façades, toitures et dalles.
- Prescrire des modalités spécifiques de gestion de l'eau pluviale (récupération, stockage, réutilisation) afin de garantir l'humidification de l'air et des sols.
- Adapter les règles d'implantation pour la préservation des cœurs d'îlots.
- Privilégier les revêtements de sols, de façades, de toits plats non végétalisés de couleur claire et créer une bande végétale en pied d'immeubles.
- Prescrire des règles en faveur des architectures bioclimatiques afin de limiter le recours à la climatisation.

Aménagement

Urbanisme opérationnel

- Limiter l'imperméabilisation des sols, végétaliser et renforcer la présence de l'eau pour faire baisser la température en ville : arbres, espaces verts, « trames vertes et bleues » (qui visent la préservation ou la restauration des continuités naturelles), toitures végétalisées, façades fleuries, voies et aires de stationnement perméables...
- Choisir des matériaux urbains de couleur clair absorbant la chaleur, tout en restant attentif au risque d'éblouissement.
- Définir une palette végétale, locale et adaptée à différents horizons de temps en fonction des essences plantées.
- Concevoir des bâtiments en fonction du confort d'été (implantation, orientation, ventilation, couleur des revêtements, végétalisation, protections solaires...).

Programmation des logements, activités et équipements

- Mettre en place une politique d'atténuation et d'adaptation.

au changement climatique, (notamment via les Plans Climat Air Énergie Territorial - PCAET), afin de réduire le phénomène des îlots de chaleur : la nature en ville permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de développer le potentiel de séquestration du CO2.

- Concevoir les cheminements pour les piétons, les vélos et autres modes actifs comme de véritables coulées vertes, ombragées et ponctuées de points d'eau.

Autres leviers

Gestion du patrimoine bâti et non bâti de la collectivité

- Choisir des matériaux adaptés et donner la priorité à la climatisation naturelle dans les opérations de construction ou de réhabilitation des bâtiments publics.
- Garantir la pérennité de la végétation et de l'eau (fontaines) dans l'entretien et la gestion des espaces publics.

Accompagnement des professionnels et particuliers

- Encourager la micro-végétalisation par les habitants dans les villes anciennes les plus minérales : permis de végétaliser assortis de chartes, de conseils, de prêts de matériel...

Ressources

- ADEME : Guide de recommandations pour lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain, à destination des collectivités territoriales, octobre 2012 : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-lutte-effet-ilot-chaleur-urbain.pdf
- Territoires Engagés : www.territoire-environnement-sante.fr